



Carrefour complice et acteur de la colonisation israélienne

« **Aucun pays ne devrait permettre le commerce de biens produits grâce à des vols de terres, des déplacements de population et des actes de discrimination** »

Human Rights Watch

Sept ONG et syndicats mettent en évidence le fait que l'accord signé par le groupe Carrefour en mars 2022 avec deux entreprises israéliennes impliquées dans la colonisation de la Palestine rend le groupe Carrefour complice de cette colonisation.

Dans un rapport publié le 16 novembre l'Association France Palestine Solidarité, Al-Haq, la Confédération générale du travail (CGT), la Ligue des Droits de l'Homme, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et l'Union syndicale Solidaires publient un rapport intitulé « Les liaisons dangereuses du groupe Carrefour avec la colonisation israélienne ». Le groupe français Carrefour a signé en mars 2022 un accord avec les entreprises israéliennes Electra Consumer Products et Yenot Bitan visant à franchiser leurs enseignes de distribution. Ces entreprises sont des acteurs directs et indirects de la colonisation de la Palestine par Israël, crime de guerre condamné par l'ONU.

Par cet accord, Carrefour ignore ses obligations françaises et internationales, d'ordre juridique et éthique, de respect des droits de l'Homme : il s'agit notamment des principes directeurs établis par l'ONU en matière de respect des droits humains et de la loi française de 2017 sur le devoir de vigilance des entreprises. Le plan de vigilance établi par Carrefour en 2018 est de ce point de vue très insuffisant puisqu'il ne prévoit pas de protéger les populations autochtones.

Les organisations signataires du rapport demandent que Carrefour mette fin à ce partenariat conformément à ses obligations, et que le gouvernement français renforce ses recommandations aux entreprises concernant les risques juridiques et réputationnels qu'elles prennent en s'associant à la colonisation.

Couserans-Palestine -16 Avenue d'Aulot- 09200 St-Girons

TSVP =>

Boycottons les magasins Carrefour !

Les organisations signataires de ce rapport font également partie de la coalition française pour l'initiative citoyenne européenne <https://plateforme-palestine.org/StopColonies> (pétition à signer d'urgence !) demandant la fin du commerce entre l'Union européenne et tous les territoires colonisés.

La colonisation est un crime de guerre qui se déroule devant nos yeux. Elle est particulièrement promue par les partis israéliens majoritaires à l'issue des dernières élections.

En 2022 150 jeunes Palestiniens qui résistaient à l'occupation ont été tués ! Depuis début 2023 ... ils étaient déjà 17 au 19/01 ! Et 55 journalistes palestiniens depuis l'an 2000 ! L'occupation israélienne a arrêté 164 femmes et jeunes filles palestiniennes en 2022.

L'année 2022 a été la plus meurtrière en Cisjordanie depuis la fin de la Seconde Intifada, le soulèvement palestinien de 2000 à 2005, selon l'ONU. Selon un décompte de l'AFP, le conflit israélo-palestinien a fait au moins 201 morts palestiniens (dont 150 en Cisjordanie) et a coûté la vie à au moins 26 Israéliens en 2022.

Les entreprises, notamment Carrefour, doivent prendre toutes leurs responsabilités face à cette situation inacceptable !

La France et l'Union européenne doivent rompre leurs relations avec Israël !

Les organisations **BDS*** 09 : Couserans-Palestine, ATTAC 09, Confédération Paysanne, EELV, FSU, LFI, NPA, PCF, Solidaires.

Adresse : Syndicat « Solidaires 09 », 21 rue des Chapeliers, 0900 Foix

* **BDS** : Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international pour la fin de l'occupation de la Palestine, la fin de l'apartheid, le droit au retour des réfugiés.

Soutenez les Palestiniens en adhérant à l'Association Couserans-Palestine <https://couserans-palestine.fr/>

Couserans-Palestine (09) regroupe 150 adhérents en Ariège, qui agissent :

- pour l'instauration d'un état palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, dans les frontières d'avant la « guerre des six jours » de 1967, en application de la résolution 242 des Nations Unies ;

- pour l'application de la résolution 194 de l'ONU pour le droit au retour des réfugiés ;

- pour établir des liens de solidarité avec le peuple palestinien.

Couserans-Palestine agit avec le Collectif BDS 09 (Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre Israël) pour que ce pays respecte enfin les résolutions internationales en libérant la Palestine !